

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2013

2013/035

Présents : Denis FEGNE ; Daniel FROSSARD ; Jean-Louis PEYRAMALE ; Elisabeth VILLACAMPA ; Jean TRILLE ;
Marc FALLIERO ; Régine TOSON ; Jean-Louis SALLES ; Yves CASSAGNET ; André GARRABOS ;
Claude BONNEMAISON ; Antoine PARDINA ; Gisèle VINCENT ; Philippe SOULE-PERE ; Bernard
JOUCLA ; Jeanne PEGHINI ; Ginette GAYE ; Louise BARROIS ; Alexandre ARRIZABALAGA

Absents excusés : Danièle CAZENAVE (procuration pour Antoine PARDINA) ; Serge ALMENDRO
(procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA).

Absents non excusés Jean-Paul TOUYA

Elu secrétaire de séance : Bernard JOUCLA

ADHESION AU SMEAVO

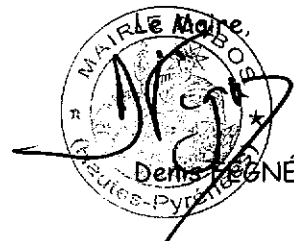
Monsieur le maire informe l'assemblée municipale que la commune d'Ibos a gardé la compétence eau et assainissement. Elle n'adhère à aucun syndicat et est « cliente » pour l'achat de l'eau du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Vallée d'Ousse (SMEAVO).

Après plusieurs rencontres avec des représentants de ce syndicat il est proposé à la commune d'Ibos d'adhérer en tant que membre de ce syndicat. La commune pourra alors choisir les compétences : eau, assainissement (collectif et autonome).

Ainsi informé et après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire adhérer la commune au SMEAVO et donne pouvoir à Monsieur le maire pour engager et signer toutes les procédures pour cette adhésion.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme :



Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

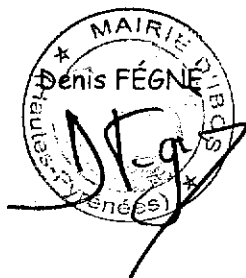
en Préfecture le... 11/6/13

de la publication le... 11/6/13

IBOS,

Le... 11/6/13

Le Maire,



DF